

*Percées – Explorations en arts vivants***PROTOCOLE DE RÉDACTION**

Les manuscrits soumis pour publication doivent être adressés à la rédaction de *Percées* en respectant impérativement les normes suivantes :

- L'auteur·trice doit fournir son nom, son affiliation, son adresse postale et son adresse courriel. Il·elle doit aviser le secrétariat de rédaction de tout changement de coordonnées.
- L'auteur·trice s'engage à conserver une copie de son texte. Aucun manuscrit ne sera retourné à son auteur·trice.
- L'auteur·trice doit fournir une courte notice biobibliographique en français, de même que deux résumés de son texte d'environ cent mots, l'un en français, l'autre en anglais.
- L'auteur·trice doit accompagner son texte de 4-5 mots-clés.

**I- TEXTE**

- Le manuscrit comprendra de 15 à 25 pages (40 000 caractères à 55 000 caractères [incluant les espaces]).
- Pour le format de page, utiliser le format Lettre 8,5 x 11 po (21 x 27 cm) plutôt que le format A4 (système français).
- Le texte est saisi en traitement de texte avec la police *Times New Roman*, 11 points.
- Le texte est tapé à double interligne.
- Le texte est justifié (à gauche et à droite).
- Le texte est, autant que possible, féminisé. Une féminisation par formule épïcène est privilégiée à une féminisation par extension, avec usage de points médians. La marque du pluriel n'est appliquée qu'à l'accord féminin (ex : spectateur·trices; performeur·euses).
- La signature d'article (nom, lieu [Université de...] sous le nom), calée à gauche, vient en premier, avant le titre. Les lieu, prénom et nom sont en minuscules.
- Les titres et sous-titres sont bien identifiés par l'utilisation de caractères gras et du retour à la ligne pour les sous-titres. Titres et sous-titres sont en minuscules.
- L'exergue est placé à droite de la page, sous le titre et le sous-titre de l'article, et n'est pas encadré de guillemets.
- Les intertitres sont identifiés par les caractères gras et sont aussi en minuscules.
- Pour le corps du texte, l'utilisation du gras et de l'italique sont à proscrire autant que possible.
- On ne fait ni tabulation automatique ni alinéa en modifiant les marges en début de paragraphe.
- On utilise les guillemets français avec espaces insécables (« et »). À l'intérieur de ces guillemets, on utilise les guillemets anglais (“ et ”) sans espaces.
- On ne fait pas d'espace avant le point-virgule (;), le guillemet anglais fermant (”), le point d'interrogation (?) et le point d'exclamation (!) ni après le guillemet ouvrant (“), le point

d'interrogation renversé (¿) et le point d'exclamation renversé (¡). Seul le deux-points (:) est précédé d'une espace insécable.

- On fait une espace insécable avant chaque tiret moyen (–) au milieu d'une phrase.
- On ne fait pas d'espace double après le point.
- On ne fait pas de coupures de mots en bout de ligne (pour cela, il faut cocher la fonction « don't hyphenate » dans Word).
- Les mots étrangers sont en italique (*a priori*, etc.).
- On place les accents sur toutes les majuscules.
- Lorsqu'une personne est mentionnée pour la première fois dans l'article, le nom et le prénom de cette personne sont indiqués. Pour les occurrences suivantes, le nom de famille peut suffire.
- Les prénoms sont écrits au complet (ex : Hubert Aquin et non H. Aquin).
- Pour les dates, suivre les exemples suivants : XIX<sup>e</sup> (et non XIX<sup>ème</sup>), XIX<sup>e</sup> (et non 19<sup>ème</sup>), XIX<sup>e</sup> (et non XIX<sup>ème</sup>), 5<sup>e</sup> (et non 5<sup>ème</sup>), 1<sup>er</sup> et non (1er).
- Les nombres sont toujours écrits en lettres, sauf dans les cas où l'aspect quantitatif est important (pourcentages, poids et mesures, années [ex : 1960]).
- L'appel de note de bas de page est placé avant toute ponctuation ou signe diacritique et est indiqué à l'aide d'un exposant placé au plus près du texte.
  - Ex. : une sorte d'appel à la grâce divine<sup>1</sup>.
  - Ex. de renvoi après une citation : « une sorte d'appel à la grâce divine<sup>1</sup> ».
- Le texte d'une note de bas de page n'a pas d'alinéa et est écrit en minuscules, 9 points. Il est recommandé de ne pas abuser des notes.

## II- DOCUMENTS

- Les photographies ou illustrations sont fournies en format .tiff ou JPG (qualité minimale de 300 dpi). Elles doivent faire un poids maximal de 2 Mb.
- Les vidéos à intégrer doivent parvenir au comité dans l'un des formats suivants : MP4, MOV, WMV, AVI ou FLV. Nous privilégions le format MP4.
- Les documents sonores doivent être transmis en format MP3.
- Les documents doivent être nommés en suivant cette nomenclature précisant leur ordre d'apparition dans l'article : Nomdefamille\_Prenom\_Titredudocument, ex : Préfontaine\_Jade\_fig 1
- Parmi toutes les photographies ou illustrations proposées, l'une servira pour la couverture (défilant à l'horizontal derrière le titre en blanc). Merci d'indiquer laquelle en l'identifiant ainsi : Nomdefamille\_Prenom\_couv, ex : Préfontaine\_Jade\_couv
- Tous les documents doivent être accompagnés d'une légende qui correspond au modèle suivant :  
Figure # : [Titre du spectacle], avec [performeurs présents sur l'image]. [Lieu (salle, ville, pays)], [année]. Photographie de [Nom du photographe].  
Si vous ne connaissez pas le nom des personnes visibles sur la photographie (ou qu'il n'y a personne sur l'image), il est possible de simplement décrire l'illustration.
- Le texte doit comprendre les indications sur le positionnement idéal des documents dans la page web.
- Chaque document doit avoir une courte description factuelle (pour des raisons

- d'accessibilité visuelle et auditive).
- Les documents doivent être libres de droits de reproduction.

### **III- RÉFÉRENCES ET CITATIONS**

- Les références doivent être intégrées dans le texte selon le modèle suivant : (Ubersfeld, 1996a : 72).
- Les citations de première main sont privilégiées. Devant l'impossibilité d'accéder à la citation originale, il faut le préciser à même la référence, comme dans l'exemple suivant : (Gélinas, cité dans Sicotte, 1995 : 308).
- Les références complètes de l'ensemble des textes cités dans l'article doivent se retrouver dans la bibliographie (voir section IV).
- Les citations de trois lignes et moins sont intégrées au texte, entre guillemets.
- Les citations de plus de trois lignes sont placées en retrait (retour à la ligne avant et après la citation, sans jeu avec les marges), sans guillemets et à simple interligne, 9 points.
- Les citations en langue étrangère doivent être traduites en français dans le corps de texte. Les citations d'origine doivent être indiquées en note de bas de page.
- Toute intervention de l'auteur·trice est placée entre crochets []. Les extraits omis sont indiqués par des points de suspension entre les crochets. Il n'est pas nécessaire d'appliquer cette règle en début ou en fin de citation.
- Les tableaux doivent être faits dans des formats aussi simples que possible.

#### IV- BIBLIOGRAPHIE

Pour la **bibliographie** (11 points, interligne simple), les références doivent être normalisées sur le modèle des exemples suivants :

CAS	NOTES	EXEMPLES
<b>Ouvrage</b>	À moins qu'un titre comporte un ou plusieurs nom(s) propre(s), seul son premier mot prendra une majuscule.	SARRAZAC, Jean-Pierre (2012), <i>Poétique du drame moderne : de Henrik Ibsen à Bernard-Marie Koltès</i> , Paris, Seuil.  LEHMANN, Hans-Thies (2002), <i>Le théâtre postdramatique</i> , Paris, L'Arche.
<b>Ouvrage collectif</b>		MICHON, Jacques (dir.) (1999), <i>Histoire de l'édition littéraire au Québec : la naissance de l'éditeur (1900-1939)</i> , Montréal, Fides.
<b>Texte publié dans un collectif</b>	Insérer le nom du directeur en minuscules avant le titre de l'ouvrage collectif.	DE VOS, Patrick (1994), « Jouer et vivre en femme : statut corporel de l'onnogata du kabuki », dans Odette Aslan (dir.), <i>Le corps en jeu</i> , Paris, CNRS éditions, p. 133-141.
<b>Article publié dans une revue</b>		DAVID, Gilbert (2007), « Le langue-à-langue de Daniel Danis : une parole au corps à corps », <i>Études françaises</i> , vol. 43, n° 1, p. 63-81.
<b>Article de journal</b>		BÉLAIR, Michel (2007), « Une tragédie sur le pouvoir des mots », <i>Le Devoir</i> , 20-21 octobre, p. E3.
<b>Mémoire ou thèse</b>		GENDRON, Adeline (2002), « Hybridation textuelle et prescription de lecture chez Normand Chaurette, Daniel Danis et René-Daniel Dubois », mémoire de maîtrise, Montréal, Université de Montréal.
<b>Site Internet</b>		ALLEAU, René (2013), « Tradition », <i>Encyclopédie Universalis</i> , <a href="http://www.universalis-edu.com">http://www.universalis-edu.com</a>
<b>Actes de colloque</b>		HOVASSE, Jean-Marc (dir.) (2012), <i>Correspondance et théâtre</i> , actes du colloque de Brest des 31 mars et 1 <sup>er</sup> avril 2011, Rennes, Presses universitaires de Rennes.
<b>Film</b>		BROOK, Simon (2005), <i>Peter Brook par Simon Brook : portrait intime</i> , Paris, Arte vidéo.

<b>DÉTAILS ET PRÉCISIONS</b>		
<b>Nombre de pages</b>	Ouvrage : ne pas indiquer le nombre de pages. Article, section, chapitre : pagination totale obligatoire en bibliographie	
<b>Un·e auteur·trice, plusieurs textes</b>	Inscrire le plus récent texte en premier.	BANU, Georges (2002), <i>L'oubli : essai en miettes</i> , Paris, Les Solitaires Intempestifs, « Essais ».  BANU, Georges (1987), <i>Mémoires du théâtre : essai</i> , Arles, Actes Sud.
<b>Un·e auteur·trice, plus d'un texte publié la même année</b>		UBERSFELD, Anne (1996a), <i>Lire le théâtre</i> , Paris, Belin, vol. 1.  UBERSFELD, Anne (1996b), <i>Lire le théâtre : l'école du spectateur</i> , Paris, Belin, vol. 2.  UBERSFELD, Anne (1996c), <i>Lire le théâtre : le dialogue de théâtre</i> , Paris, Belin, vol. 3.
<b>Plusieurs auteur·trices</b>		VISNIEC, Matéi et Georges BANU (1996), <i>Théâtre décomposé ou l'homme-poubelle : textes pour un spectacle-dialogue de monologues</i> , Paris, L'Harmattan.  LEGRIS, Renée, Jean-Marc LARRUE, André-G. BOURASSA et Gilbert DAVID (1988), <i>Le théâtre au Québec : 1825-1980</i> , Montréal, VLB éditeur.
<b>Entretien</b>	L'auteur·trice est la personne qui fait passer l'interview.  Si le nom de la personne interviewée ne figure pas dans le titre, l'ajouter après le titre de l'article, entre virgules.	BURGOYNE, Linda (1992), « Les mots... sous la surface de la peau : entretien avec Larry Tremblay », <i>Jeu</i> , n° 65, p. 8-12.  FÉRAL, Josette (2001), « Une approche ludique et poétique », entretien avec Denis Marleau, dans Josette Féral (dir.), <i>Mise en scène et jeu de l'acteur</i> , Montréal, Éditions Jeu, vol. 2, p. 213-234.
<b>Précision de la collection</b>	Inscrire, après la maison d'édition, la collection entre guillemets sans la faire précéder de l'abréviation coll.	MERVANT-ROUX, Marie-Madeleine (2006), <i>Figurations du spectateur : une réflexion par l'image sur le théâtre et sur sa théorie</i> , Paris, L'Harmattan, « Univers théâtral ».

<b>Précision de la date de l'édition originale</b>	Placer la date de l'édition originale entre crochets.	BLANCHOT, Maurice (1985 [1955]), <i>L'espace littéraire</i> , Paris, Gallimard, « Idées ».
<b>Coédition</b>		POULIOT, René (2000), <i>Un bateau en péril</i> , Montréal, Porte-à-faux; Toronto, LaTour.
<b>Titre suivi d'un sous-titre</b>		BOCK, Michel (2004), <i>Quand la nation débordait les frontières : les minorités françaises dans la pensée de Lionel Groulx</i> , Montréal, Hurtubise HMH.
<b>Traduction</b>		HABERMAS, Jürgen (2002), <i>Après l'état-nation : une nouvelle constellation politique</i> , trad. Rainer Rochlitz, Paris, Gallimard.
<b>Référence en anglais</b>	Seule la présentation des titres (avec majuscules, et sans espace avant le deux-points) change.	CHAMBERS, Ruth et Jan GATTRELL (2001), <i>Okanagan History Vignettes: Readings for Adult Literacy Students</i> , Kelowna, Université d'Okanagan.
<b>Ouvrage et collaboration</b>		BESSON, Jean-Louis (dir.) (2005), <i>Apprendre (par) le théâtre</i> , avec la collaboration d'Anne Wibo, Louvain-la-Neuve, Études théâtrales.
<b>Ouvrage et volume</b>		SAINT-JACQUES, Denis et Maurice LEMIRE (dir.) (2005), <i>La vie littéraire au Québec</i> , Québec, Presses de l'Université Laval, vol. 5 (« 1895-1918 : sois fidèle à ta Laurentie »).  RICOEUR, Paul (1983), « La mise en intrigue : une lecture de la <i>Poétique</i> d'Aristote », dans <i>Temps et récit</i> , Paris, Seuil, « Points Essais », vol. 1 (« L'intrigue et le récit historique »), p. 66-104.
<b>Préface, introduction, postface</b>	Préciser l'auteur·trice de ces sections uniquement lorsqu'une citation est tirée de la préface, de l'introduction ou de la postface.	LEVER, Maurice (2000), « Préface » à Sylvie Dangeville, <i>Le théâtre change et représente : lecture critique des œuvres dramatiques du marquis de Sade</i> , Paris, Honoré Champion, p. 4-10.  PHILONENKO, Alexis (1981), « Préface » à Kant, <i>Critique de la raison pure</i> , Jacques Deschamps (éd.), Paris, Nathan, p. 3-19.
<b>Pseudonyme</b>		BÉRAUD, Jean [pseudonyme de Jean Laroche] (1936), <i>Initiation à l'art dramatique</i> , Paris, Figuière.

Nous apprécions grandement votre collaboration quant à la conformité des articles aux éléments contenus dans ce protocole. Cela nous permet d'uniformiser la mise en page et de réduire les délais d'établissement du manuscrit final.

**Jennifer Bélanger**  
**Assistante de rédaction**

*Percées*

[revuepercees@gmail.com](mailto:revuepercees@gmail.com)

**Adresse postale :**

Université du Québec à Montréal  
Département d'études littéraires  
C.P. 8888, succ. Centre-ville  
Montréal (Québec)  
Canada H3C 3P8

**pour Catherine Cyr et Jean-Paul Quéinnec**  
**Direction de *Percées***